

# Covid-19 en Martinique : un confinement strict de trois semaines et les touristes invités à quitter l'île

Le préfet de la Martinique, Stanislas Cazelles, a annoncé ce lundi que les commerces seraient fermés à compter de mardi 19 heures, afin d'endiguer une situation «dramatique».

Par Le Figaro

Publié hier à 23:20,

Mis à jour hier à 23:56



Le préfet de la Martinique, Stanislas Cazelles, a annoncé ce lundi un nouveau confinement, plus strict, de la Martinique pour trois semaines supplémentaires. *LIONEL CHAMOISEAU / AFP*

Face à la dégradation de la situation sanitaire, le préfet de la Martinique, Stanislas Cazelles, a annoncé ce lundi un nouveau confinement, plus strict, de la Martinique pour trois semaines supplémentaires, à compter de ce mardi à 19h. «*Nous allons entrer dans une seconde phase de confinement, les mesures de restrictions seront plus fortes*», a annoncé le préfet qui a invité tous les habitants à rester chez eux pendant cette période.

## À découvrir

→ [Covid-19 : ce que l'on sait du variant Delta](#)

Des règles plus strictes seront mises en place par rapport au confinement des deux semaines précédentes. Les commerces seront ainsi fermés, hors commerces dits «essentiels». Les commerces alimentaires, les rayons alimentaires des grandes surfaces, les pharmacies ainsi que «l'ensemble des magasins dans lesquels des achats urgents peuvent être nécessaires», pourront rester ouverts.

«Ce champ est plus strict que celui précédemment utilisé car la situation est plus critique. Nous rouvrirons les magasins utiles pour la rentrée scolaire le moment venu, ainsi que d'autres activités lorsque la situation sanitaire se sera améliorée», a encore ajouté le préfet. Les entreprises sont, elles, invitées à s'organiser de manière à favoriser le télétravail de leurs salariés.

## Les hôtels fermés

Les touristes sont, eux, invités à «quitter le territoire», a en outre annoncé le préfet: «J'invite toutes les personnes qui sont ici pour situation de tourisme, qui sont vulnérables, à quitter le territoire compte tenu de la situation sanitaire en Martinique. Les hôtels seront fermés» exceptés pour les besoins professionnels ou pour les habitants de l'île française. Il en va de même pour les locations saisonnières, les lieux de loisir et les lieux culturels. Les plages ne seront, par ailleurs, plus accessibles au public. La zone de libre circulation sera, elle, réduite à un kilomètre autour du domicile. Au-delà, il faudra une attestation pour justifier ses déplacements pour, par exemple, aller faire ses courses, se rendre chez un médecin, dans un centre de vaccination ou encore dans les lieux de culte, qui resteront ouverts.

«Ces règles sont strictes, elles seront levées dès que la situation sanitaire le permettra, a par ailleurs complété le préfet. Une clause de revoyure aura lieu dans deux semaines soit pour alléger les mesures soit pour les renforcer.» «Depuis 4 semaines, cette épidémie a atteint une dimension dramatique sur le territoire, 350 personnes sont hospitalisées, 80 personnes sont décédées depuis le début de cette 4e vague, a-t-il justifié. Le centre hospitalier commence à atteindre son niveau de fatigue et atteindre ses limites».

Le ministre de la Santé, Olivier Véran, est attendu jeudi en Martinique dont le taux d'incidence est l'un des plus forts de France (près de 1200 cas pour 100.000 habitants).